



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 07 JUILLET 2016
Mairie de Cambrai
ARRIVEE LE

Délibération N°2016/057
Date de convocation : 30 juin 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77
N°

12 JUIL. 2016

L'an deux mille quinze, le 07 juillet 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de MAZINGHIEN, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Mareltz

Mauvois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (47 titulaires 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER	Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE
Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Jean-Marc GOSSART (S)
Gilberte SZOPA (S)	Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membre(s) Excusé(s) (x) :

Membre(s) Absent(s) (12) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Virginie LE BERRIGAUD, Christian PAYEN, Pierre LAUDE, Bernard PLET, Charles BLANGIS, Laurent COULON, Joëlle MANESSE, Marc DUFRENNE, Jean-Pierre RICHEZ, Daniel CATTIAUX, Maurice DEFAUX

Membre(s) ayant donné procuration (14) :

Denise LESAGE à Vincent WAXIN, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Jean-Pierre THIEULEUX à Christian PAYEN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Alain RIQUET à Liliane RICHOMME, Jean-Claude GERARD à Jean-Marc GOSSART, Annie DORLOT à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Joseph MODARELLI, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Marc PLATEAU à Véronique NICAISE, Pascal LEVEQUE à Nathalie GAVE, Laurence RIBES à Bruno MANNEL, Chantal WAEYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

N°2016/057 : Signature d'un avenant à la convention cadre avec l'EPF

Monsieur le Président expose :

L'établissement Public Foncier Nord Pas de Calais a mis en œuvre son programme pluriannuel d'intervention 2015-2019

A ce titre une convention-cadre de partenariat a été établie entre l'Etablissement Public Foncier et la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis en date du 12 mai 2015.

Cette convention décline le programme d'intervention de l'EPF sur le territoire communautaire et les modalités de partenariat.

L'intervention de l'EPF étant sollicité pour une nouvelle opération, l'article 5 relatif au programme d'intervention de l'EPF sur le territoire de la CCCC doit ainsi être modifié comme suit :

***ajout au titre de l'axe 2 « foncier et immobilier industriel et de services », de l'opération suivante :
Béthencourt – Ancien atelier rue Voltaire***

Il n'est apporté aucune autre modification aux termes de la convention-cadre de partenariat. Les autres articles restent inchangés.

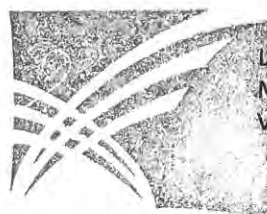
Monsieur le Président sollicite donc l'assemblée pour l'autoriser à signer l'avenant devant intervenir ainsi que tous documents afférents à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 08 juillet 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 08 juillet 2016
Le 08 juillet 2016

Vu,



Le Président
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis
Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019

Fait en deux exemplaires originaux

CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT

ENTRE

L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD - PAS DE CALAIS

ET

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS ET DU CATEISIS

A Caudry, le

Pour la Communauté de communes du Caudrésis et du Catésis

A Lille, le

Pour l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais

AVENANT N°3

PORTANT SUR L'AJOUT D'OPERATION

A LA CONVENTION-CADRE SIGNEE LE 12 MAI 2015

ENTRE

la Communauté de communes du Caudrésis et du Catésis, représentée par son président, Monsieur Guy BRICOUT, agissant en vertu d'une délibération du conseil communautaire du 7 juillet 2016 ci-après dénommée la communauté de communes;

ET

L'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais, représenté par Madame Loïs BAILLY, sa directrice générale, agissant en cette qualité en vertu de la délibération n° 2015/38 du conseil d'administration du 17 mars 2015, ci-après dénommé l'EPF;

Guy BRICOUT
Président

Loïs BAILLY
Directrice générale

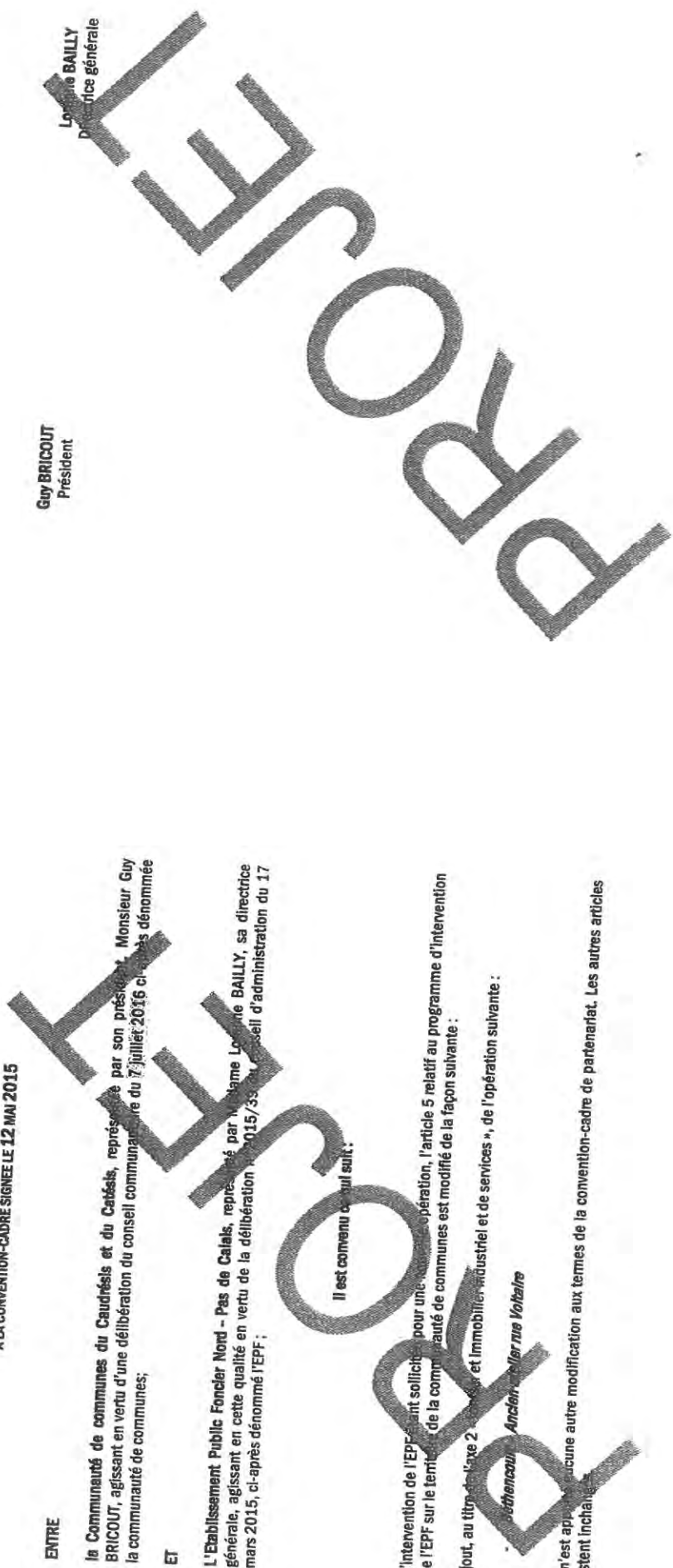
Il est convenu ce qui suit:

L'intervention de l'EPF est sollicitée pour une opération, l'article 5 relatif au programme d'intervention de l'EPF sur le territoire de la communauté de communes est modifié de la façon suivante :

ajout, au titre de l'axe 2 « Développement et Immobilier industriel et de services », de l'opération suivante :

- *Antennes Ancien Village Voivre*

Il n'est apportée aucune autre modification aux termes de la convention-cadre de partenariat. Les autres articles restent inchangés.





DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de CAMBRAI

Mairie de Béthencourt
2, Rue Jean-Jaurès
59540 BETHENCOURT

Tél. : 03 27 76 27 91

Fax : 03 27 75 91 77

@ : www.mairiebethencourt59.fr

✉ : mairiebethencourt59@orange.fr

pour T. Inf.

Mr/Mme le directeur E P F
Av Willy Brand Lille

Béthencourt, le mercredi 6 avril 2016

V. Réf : dossier acquisition

Dossier suivi par : Monsieur Christian PAYEN.

Objet : acquisition Bâtiment industriel par : l' E P F

Mr/Mme le directeur de l' E P F .

Par la présente, j'ai l'honneur de demander à votre établissement public financier D'acquies un bâtiment industriel textile dentellier de nature à réhabiliter une friche Industrielle. Ce bâtiment sis au 20 rue Voltaire à Béthencourt cadastré B 1218 Pour 9 a 29 en zone u et Z P 18 pour 6 a 90 sur la commune de Caudry soit une contenance totale de 16a 19 Je vous indique d'ores et déjà mon accord de principe lié à cette acquisition et fait valoir mon droit de préemption.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour fournir tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Dans l'attente, je vous prie, Monsieur, Madame, l'assurance de mes respectueuses salutations

Copie faite Mr Olivier Leveau Directeur communauté de communes

Monsieur Christian PAYEN.

Le Maire.



Christian Payen

Page 1 sur 1

MAIRIE DE BETHENCOURT

Site internet : www.mairiebethencourt59.fr E - Mail : mairiebethencourt59@orange.fr
Tél : 03 27 76 27 91 Fax : 03 27 75 91 77

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E